



Fusion Cité de la Céramique et Mobilier national : Des avancées vers un protocole d'accord !



La réunion du *Conseil social d'administration* (CSA) ce 24 octobre 2024 a donné lieu à une **double démonstration d'autoritarisme** par notre administration. Mais la mobilisation des agent-es des établissements concernés par la fusion a permis d'obtenir des engagements significatifs en termes de garanties sur les missions, les emplois et les conditions de travail.

En effet, à l'extérieur, les agent-es mobilisé-es ont subis une **intimidation musclée par la Brigade d'intervention de la Police**. Tandis qu'en séance, l'administration a annoncé aux représentant-es que le projet de décret de fusion était déjà transmis aux services du Premier ministre et que les **amendements** proposés ne seraient donc **pas examinés**. C'était aller à l'encontre des principes du dialogue social et des prérogatives du CSA.

Malgré cette position unilatérale et inacceptable, vos élu-es ont finalement obtenu :

- **L'examen de tous leurs amendements**, qui visaient notamment à protéger les missions des deux établissements concernés
- **Un rendez-vous** entre une délégation d'agent-es, les organisations syndicales et le Cabinet de la Ministre
- L'ouverture d'une négociation en vue d'un **protocole de sortie de grève** pour garantir les missions et les moyens correspondants ainsi que les droits des agent-es (maintien des effectifs des métiers d'arts, conservation des avantages acquis localement, élaboration d'un règlement intérieur sur le principe du plus favorable, non licenciement des contractuel·les...)

Alors que la mobilisation était annoncée et qu'une soixantaine d'agent-es en grève se sont déplacé-es au ministère de la Culture, **la Ministre n'a pas daigné se présenter au CSA ministériel**. Ce mépris des agent-es témoigne d'un désengagement dangereux vis-à-vis de leurs inquiétudes quant à l'avenir de deux institutions historiques.

**Restons vigilants quant aux suites qui seront données aux engagements pris par l'administration !
Le préavis de grève intersyndical reste ouvert jusqu'à satisfaction des revendications.**

Restons mobilisé-es !

Paris, le 29 octobre 2024